

## DEMANDE

Résolution cadre no. 25-04-176  
(Projet de loi no. 31, Loi modifiant diverses  
dispositions législatives en matière d'habitation)

### Propriété visée par la demande

Adresse

### Identification du requérant \*

Prénom

Nom

Nom de l'entreprise (le cas échéant)

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Téléphone (autre)

Courriel

\* Lorsque le requérant n'est pas propriétaire, mais agit à titre de mandataire pour celui-ci, il doit fournir une procuration signée l'habitant à présenter une telle demande. [Procuration](http://bit.ly/VDM_procuration) (bit.ly/VDM\_procuration)

### Consentement

Par la présente, je consens d'une façon libre et éclairée, à ce que la Ville de Dolbeau-Mistassini utilise les informations fournies sur ce formulaire afin de communiquer avec moi.

Je comprends que je peux exercer mon droit de retrait et retirer mon consentement à tout moment.

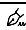
J'autorise la Ville de Dolbeau-Mistassini à rendre publics les documents et informations fournis à l'appui de la présente demande.

### Déclaration et signature du requérant

Je déclare que tous les renseignements et documents fournis concernant ma demande sont, à tous les égards, vrais, complets et exacts.

Signature du requérant

Date

Vous pouvez utiliser l'outil  afin d'apposer une signature électronique.

Les pages suivantes sont également à remplir et font partie intégrante de la présente demande.

### Espace réservé au Service de l'urbanisme

Numéro de la demande

Date de réception

Date de réception des documents requis

## Envoi du formulaire de demande

Vous pouvez nous transmettre votre formulaire de demande :

- par courriel au [urbanisme@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca);
- par la poste ou en personne à : Ville de Dolbeau-Mistassini – Service de l'urbanisme 1100, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1G7;
- Via la boîte de dépôt située sur le parvis à l'avant de l'hôtel de ville (à gauche de la porte principale avant), accessible en tout temps.

### Des questions?

N'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 276-0160, poste 2300 ou à [urbanisme@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca).

## DEMANDE

Résolution cadre no. 25-04-176  
(Projet de loi no. 31, Loi modifiant diverses  
dispositions législatives en matière d'habitation)

### Propriété visée par la demande

Adresse

### Description de la demande

Décrivez votre projet ainsi que les éléments de non-conformité aux dispositions de la réglementation.

Quelles sont les raisons motivant votre projet?

Autres renseignements utiles

## Documents requis

**Vous devez fournir :**

- **un plan à l'échelle identifiant :**
  - le cadastre du terrain, ses dimensions et sa superficie;
  - l'implantation des bâtiments, des constructions et des aménagements extérieurs existants et projetés, le cas échéant.
- **des plans, élévations, croquis et/ou simulations visuelles illustrant :**
  - l'architecture et l'apparence extérieure du projet particulier;
  - les bâtiments, les constructions et les aménagements existants et projetés, le cas échéant.
- **tout autre document contenant des renseignements utiles à l'évaluation du projet portant sur :**
  - l'implantation au sol des bâtiments et constructions existants et projetés sur le terrain ainsi que leur insertion dans la trame urbaine;
  - les types d'occupation prévus du terrain et des bâtiments existants ou projetés;
  - les occupations du domaine public à prévoir;
  - la densité, en termes d'indice de superficie de plancher, des bâtiments existants ou projetés sur le terrain;
  - la volumétrie générale et la hauteur des bâtiments existants et projetés sur le terrain et leur intégration au contexte bâti;
  - les propositions d'intégration ou de démolition des bâtiments et constructions existants, de conservation et de mise en valeur d'éléments architecturaux originels;
  - les propositions d'aménagement d'espaces extérieurs, de mise en valeur et de protection des plantations existantes et prévues;
  - les accès pour les véhicules automobiles, les modes de signalisation pour les piétons et les véhicules, les entrées charretières, les aires de stationnement et les allées de circulation;
  - les études nécessaires à l'évaluation du projet relativement à l'ensoleillement, au vent, à la sécurité et à la fonctionnalité du réseau routier, au bruit et aux émanations, aux activités agricoles, etc.;
  - une indication des risques de contamination du sol par l'identification des occupations antérieures du terrain choisi.
- **tout autre document ou renseignement additionnel jugé nécessaire par l'officier responsable pour la bonne compréhension de la demande par le Service de l'urbanisme, le comité consultatif d'urbanisme et le conseil municipal.**

**NOTE :** Des frais de 500 \$ sont exigés pour l'étude de la demande et, advenant l'acceptation par le conseil municipal, 500 \$ pour la procédure d'adoption, le cas échéant. Les frais sont non taxables, non remboursables et sujets à changement.